Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Direction du Cabinet et de la Sécurité
Service de la Communication Interministérielle
Affaire suivie par : Catherine L'Helgoualc'h
Tél : 02.97.54.87.23

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 16 juin 2014

Communiqué de presse

Le comité interdépartemental de suivi des anciens sites miniers d'uranium de Lignol s'est réuni, le 16 juin 2014, à la préfecture, pour la troisième année consécutive.

A cette occasion, a été présenté le bilan environnemental mis à jour, dressant un état des lieux des anciens sites d'exploitation d'uranium dans les départements du Morbihan et du Finistère. Ce bilan est analysé et les sites inspectés régulièrement par les services de l'État : Autorité de sûreté nucléaire et DREAL (direction régionale le l'environnement, de l'aménagement et du logement).

AREVA mines, gestionnaire des sites, a fait un point sur l'avancement de la campagne de recherche de stériles miniers autour des zones concernées et exposé les solutions étudiées pour leur réhabilitation. En concertation avec les maires et les associations, l'Etat a depuis 2011 missionné AREVA pour que ces sites soient clairement signalés notamment lorsqu'ils sont accessibles au public.

11 sites nécessitant des travaux de réhabilitation ont été repérés. Bien qu'il n'y ait pas de situation d'urgence, l'État demande à AREVA de déposer les dossiers administratifs correspondants dans les meilleurs délais. L'Etat veillera également à ce que les travaux de remédiation et les installations d'entreposage respectent les règles applicables à la protection des travailleurs, de l'environnement et du public.

Parallèlement à la campagne de recensement des stériles miniers, AREVA a, en outre, identifié 7 sites prioritaires pour limiter les risques d'émanation de radon dans les habitations.

Cette séance de travail a permis des échanges précis entre les services publics, les maires concernés et les associations de protection de l'environnement.

La commission se réunira à nouveau au plus tard dans un an.